

République Française
Département : PAS-DE-CALAIS
Arrondissement : Arras
ECURIE - Commune

Séance du samedi 29 mars 2025

Délibération N° DE_2025_011

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	10
Date de la convocation : 24/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-cinq, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Charline CAILLIEREZ.

Présents : Charline CAILLIEREZ, Fatima LOURDEL, Magali LORTHIOS, Bruno BRULIN, Jacques CAUDRON, Ginette DAUBRESSE, Marc DERAMBURE, Michèle FOURNIER, Daniel ZYWIECKI
Représentés : Marck MERCIER représenté par Bruno BRULIN

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Bruno BRULIN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subvention

L'association du Monument de Notre Dame de Lorette et de la Garde d'Honneur de l'Ossuaire a sollicité auprès de la mairie d'Ecurie une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 5 février 2025, l'association a adressé un dossier à Madame le Maire qui comporte les informations sur l'association, le bilan financier 2024, le budget prévisionnel 2025, la trésorerie.

Madame le Maire propose d'accorder la somme de 150 euros.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Charline CAILLIEREZ
Président de séance

Bruno BRULIN
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 04/04/2025
Date de réception de l'AR: 04/04/2025
062-216202903-DE_2025_011-DE
A G E D I